



Trottoir entre voie publique et entrée de propriété

Par **lolo bricole tout**, le **27/04/2015** à **20:29**

bonjour les experatoos, rnrnj'ai construit ma maison en 2004 dans un petit village lorrain. La route communale qui passe devant ma propriété ne possédait pas de trottoir. La partie publique entre la route et mon terrain était le prolongement de mon terrain qui est en pente. J'ai construit un muret de soutènement et pour sortir de ma propriété j'ai fait goudronner ma descente de garage (env 200m carré) et le petit bout de "voie publique" pour accéder à la route à ma charge. rnAujourd'hui la commune a décidé de refaire la route et de créer des trottoirs. Les travaux ont commencé et maintenant le maire me demande de redescendre ma voie privée pour qu'il arrive à faire un trottoir sans devers. rnSe qui veut dire qu'il faut que je descende également mon mur de soutènement et mon portail. rnau secours, que dois-je faire